

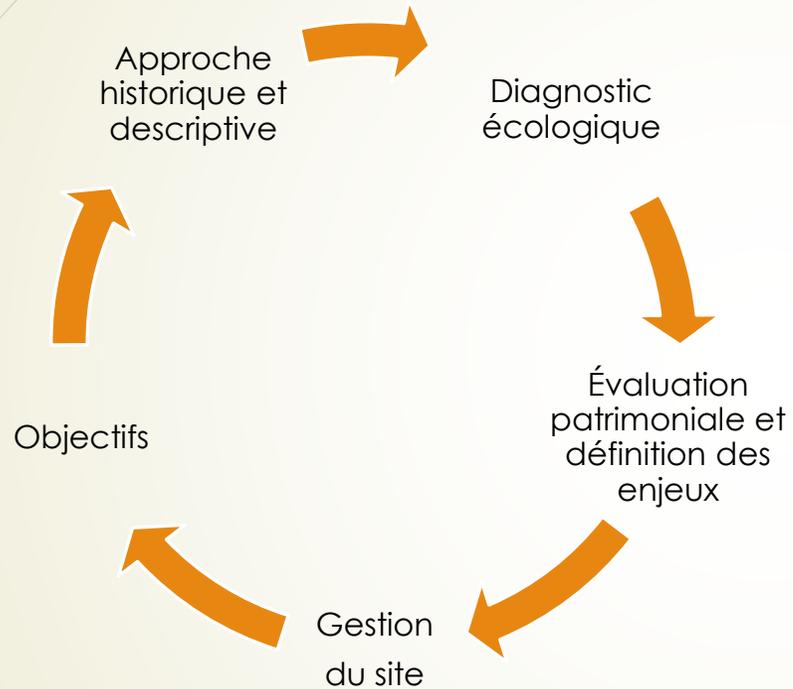


Présentation du Plan de Gestion des marais du pays d'Albret

- Méthodologie de rédaction d'un plan de gestion,
- Contextualisation,
- La lagune de Latapy,
- Le marais de l'Anguille,
- Le marais du Piat,
- Les amphibiens et l'hivernage de la Grue cendrée,
- Récapitulatif financier,
- Enjeux,
- Objectifs.

1

Méthodologie de construction d'un plan de gestion



- Plan de gestion basé sur la méthodologie de rédaction des Réserves Naturelles Nationales (RNN),
- Présentation de la méthodologie de rédaction aux financeurs du projet « zones humides » en mai 2019,
- Trame de rédaction validée par tous,
- Finalisation du plan de gestion en décembre 2020.



Les marais de la région du Pays d'Albret

La lagune de Latapy à Vert

Le marais de l'Anguille à Garein

Le marais du Piat à Garein



Plan de gestion 2020 – 2030

Avec le concours de :



Contextualisation

Plan de gestion des marais du pays d'Albret

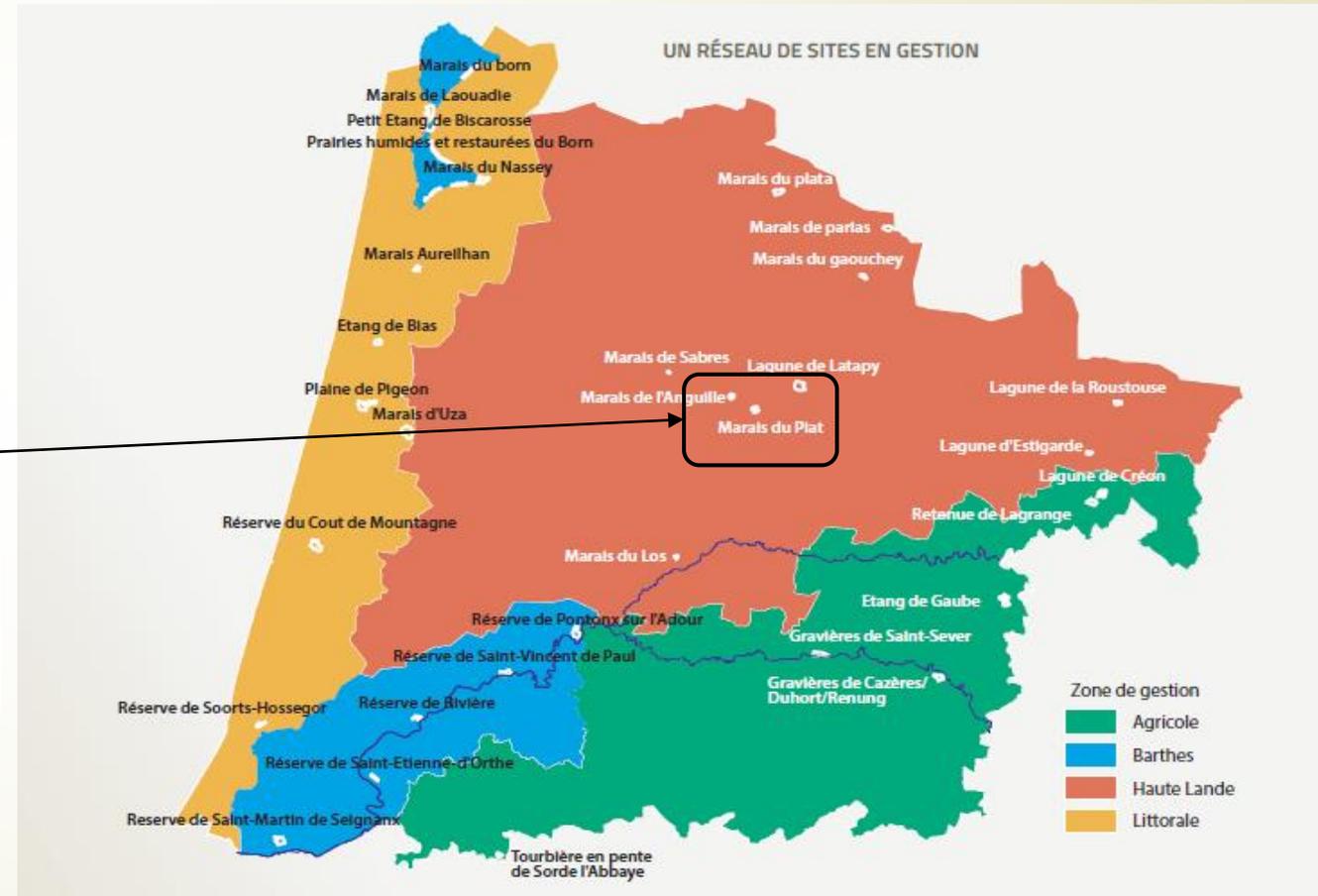
Marais/lagunes de la Haute Lande

Bassins hydrographiques des affluents de la Midouze et de la Leyre

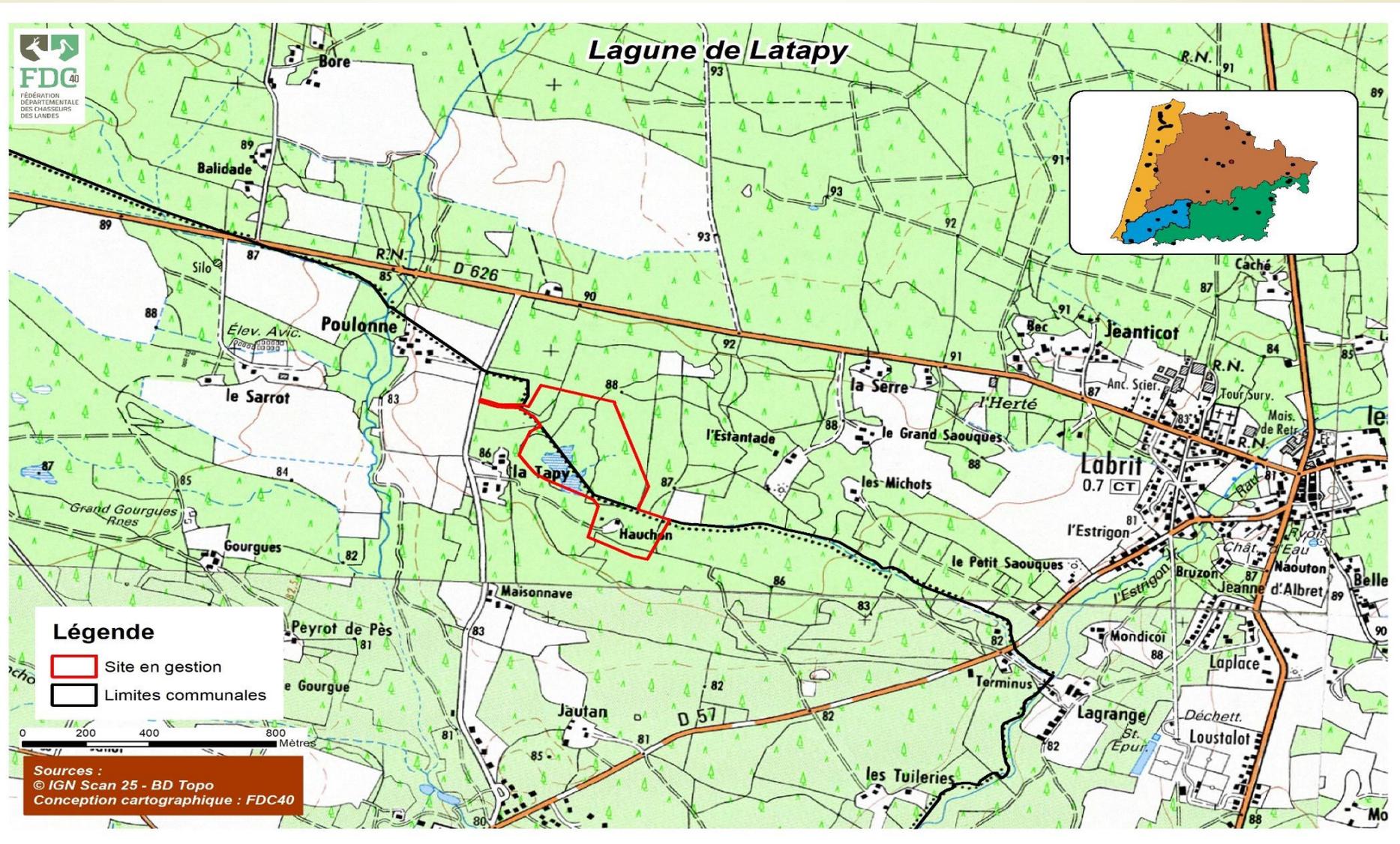
Intérêts écologiques similaires

Proximité immédiate entre les sites

Réserves de chasse et de faune sauvage



La lagune de Latapy



La lagune de Latapy : Opérations de gestion

Ouverture des milieux

- De 1995 à 2003 : Diverses opérations de réouverture des milieux et d'amélioration du réseau hydraulique
- 1996 à 2008 puis 2013 à 2015 et 2019 : Opérations d'entretien des milieux. Rajeunissement et/ou lutte contre le développement de la strate arbustive.

Réseau hydraulique

- 1995 : Création d'une digue et pose d'une bonde
- Aujourd'hui, cet ouvrage permet de maintenir l'inondation hivernale et l'humidité printanière indispensables à la préservation des espèces inféodées à ces milieux.

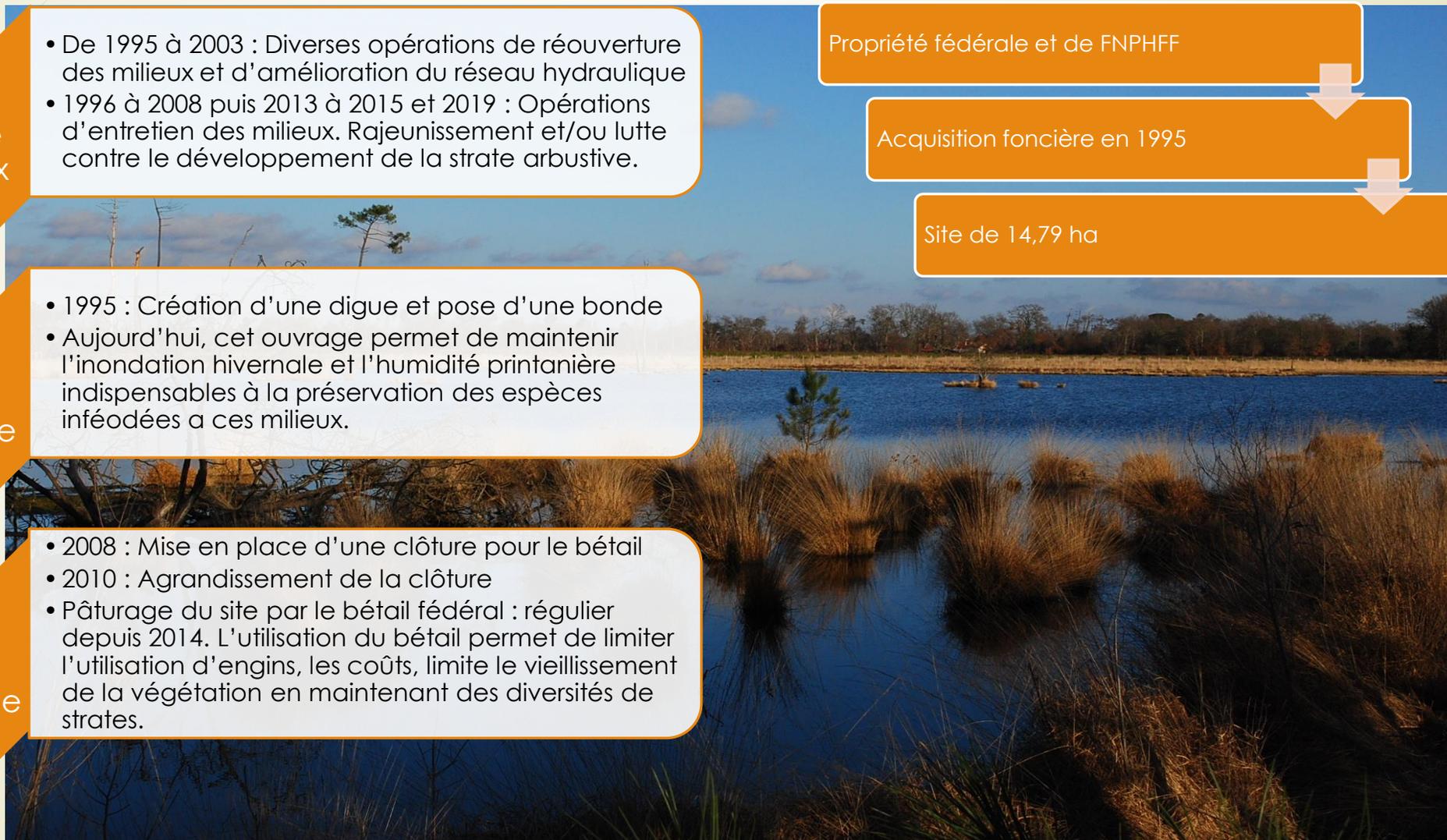
Eco-pastoralisme

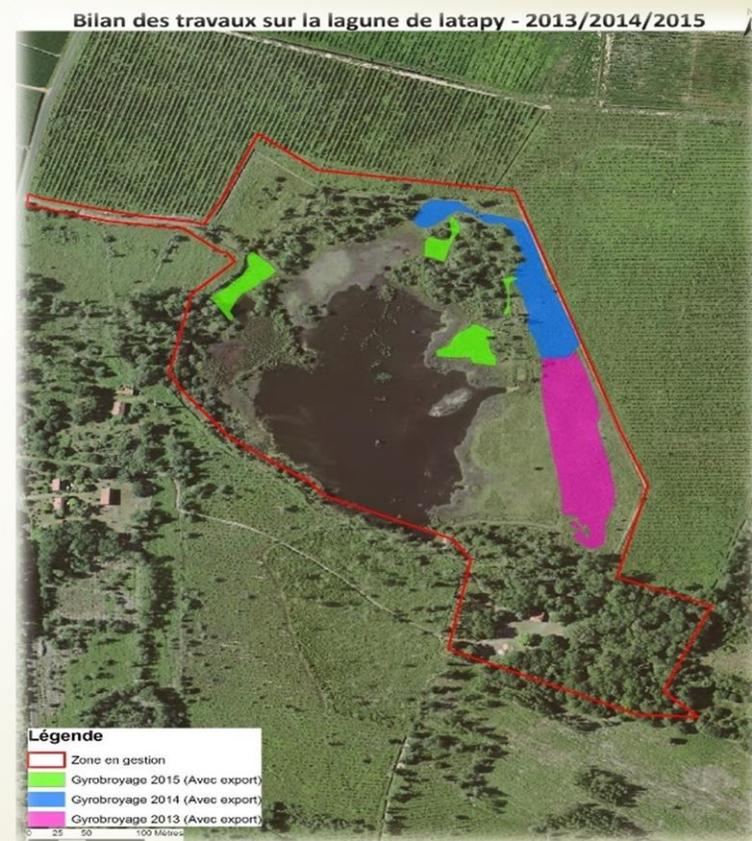
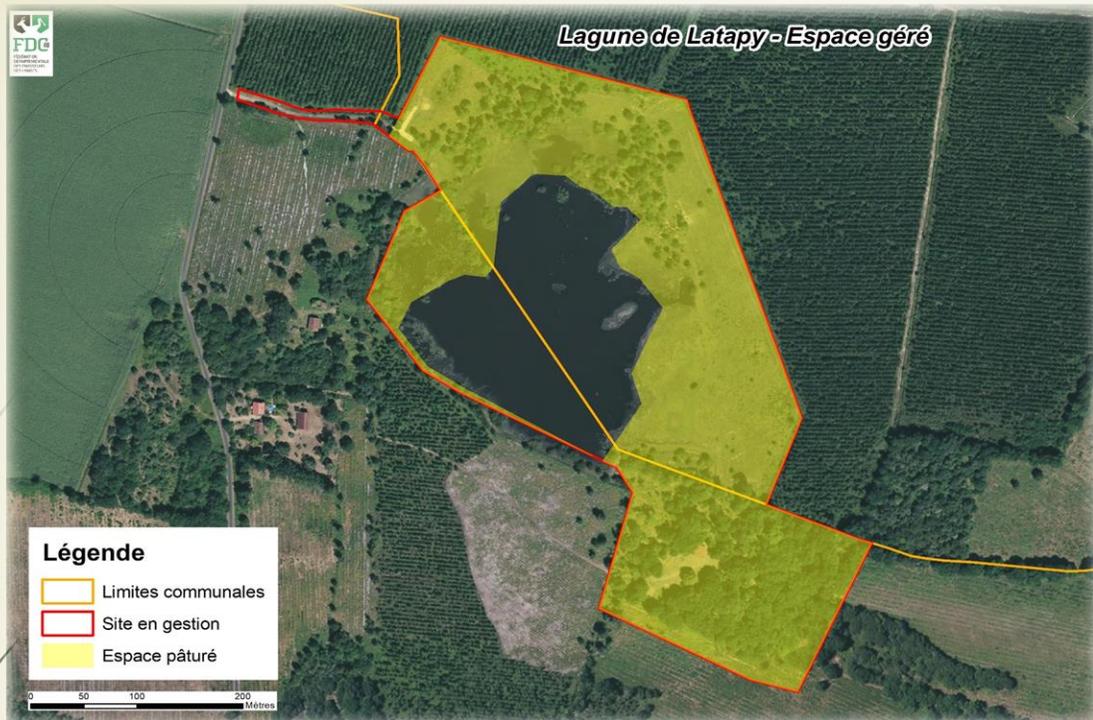
- 2008 : Mise en place d'une clôture pour le bétail
- 2010 : Agrandissement de la clôture
- Pâturage du site par le bétail fédéral : régulier depuis 2014. L'utilisation du bétail permet de limiter l'utilisation d'engins, les coûts, limite le vieillissement de la végétation en maintenant des diversités de strates.

Propriété fédérale et de FNPFFF

Acquisition foncière en 1995

Site de 14,79 ha





La lagune de Latapy : Diagnostic écologique

Faune

- Avifaune (93 espèces)
38 patrimoniales
- Odonate (30 espèces)
8 patrimoniales
- Lépidoptère (24 espèces)
3 patrimoniales
- Hétérocères (104 espèces)
- Orthoptère (22 espèces)
2 patrimoniales
- Reptile (6 espèces)
4 patrimoniales
- Amphibien (7 espèces)
5 patrimoniales
- Mammifère (5 espèces)
1 patrimoniale
- Faune piscicole (7 espèces)
2 patrimoniales

Flore

- Unité de végétation (19 habitats)
10 patrimoniales
- Espèce végétale (58 espèces)
3 patrimoniales



Espèces du
Top Nature 40

Résultats

58 espèces floristiques

298 espèces faunistiques

63 espèces patrimoniales

11 espèces du Top Nature 40

Grue cendrée

Leucorrhine à front blanc

Fadet des laïches

Cistude d'Europe

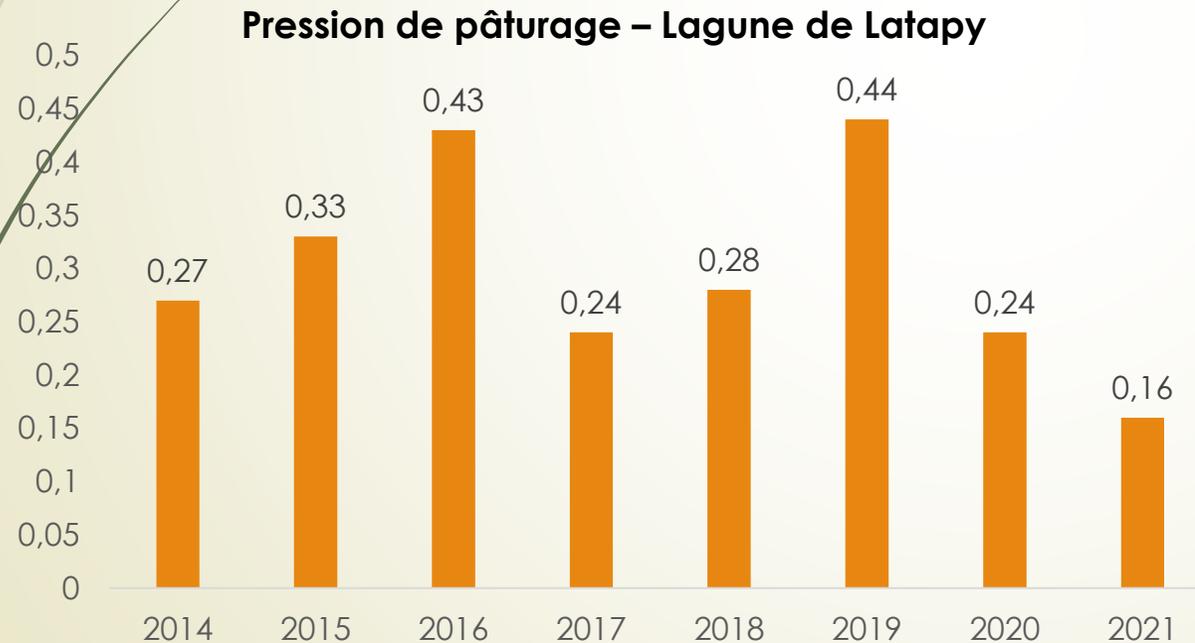
Triton marbré

Campagnol amphibie

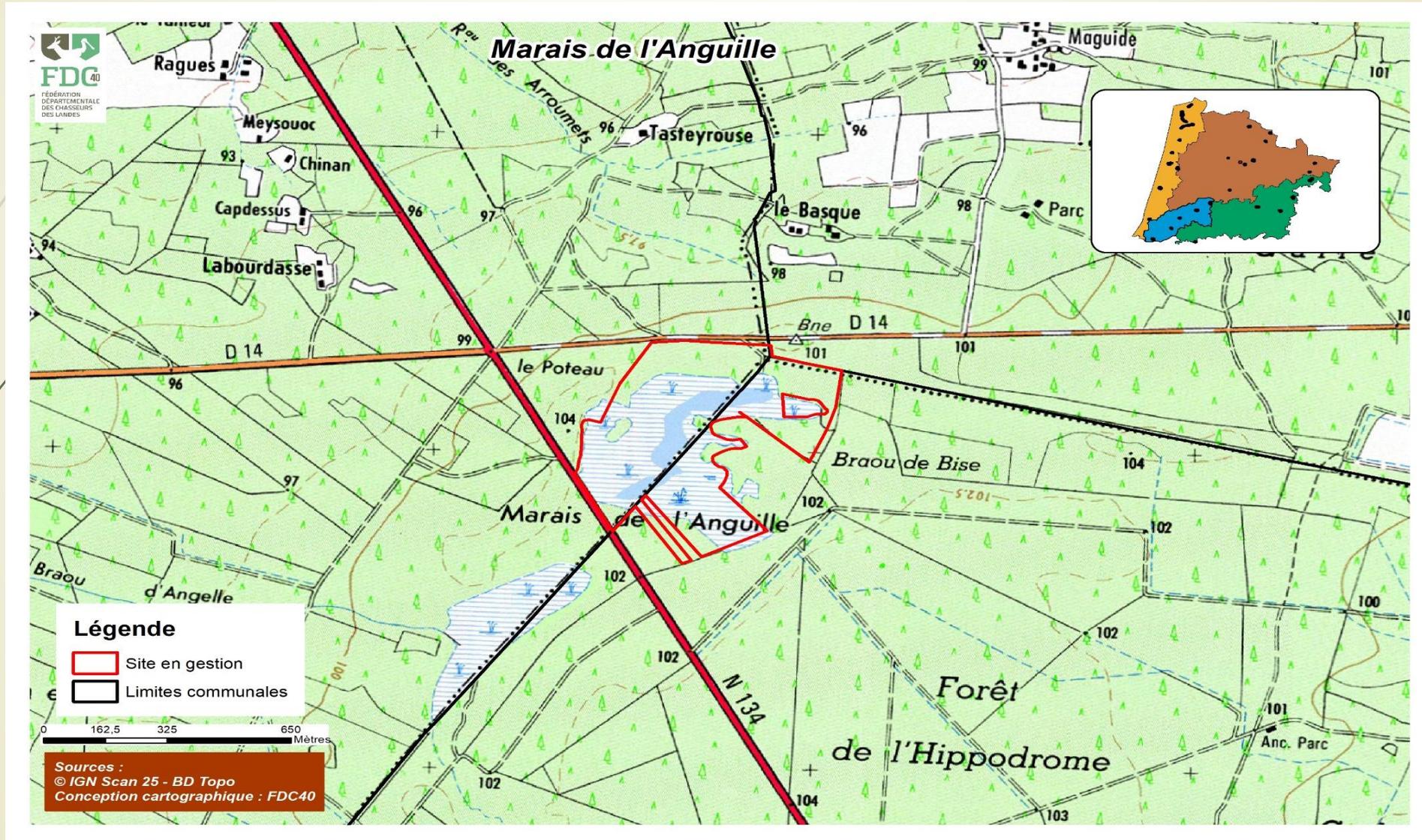
Rainette ibérique & méridionale

La lagune de Latapy : Eco-pastoralisme

Depuis 2014, utilisation de la vache Marine landaise, race locale menacée d'extinction. Troupeau fédéral conservatoire. Maitrise quasi parfaite de la pression de pâturage.



Le marais de l'Anguille



Le marais de l'Anguille : Opérations de gestion

Ouverture des milieux

- De 1993 à 2002 : Diverses opérations de réouverture des milieux
- 2005 à 2007 puis 2017 à 2019 : Opérations d'entretien des milieux. Rajeunissement et/ou lutte contre le développement de la strate arbustive.

Réseau hydraulique

- 1994 : Création d'une digue et pose d'une bonde
- Aujourd'hui, cet ouvrage permet de maintenir l'inondation hivernale et l'humidité printanière indispensables à la préservation des espèces inféodées à ces milieux.

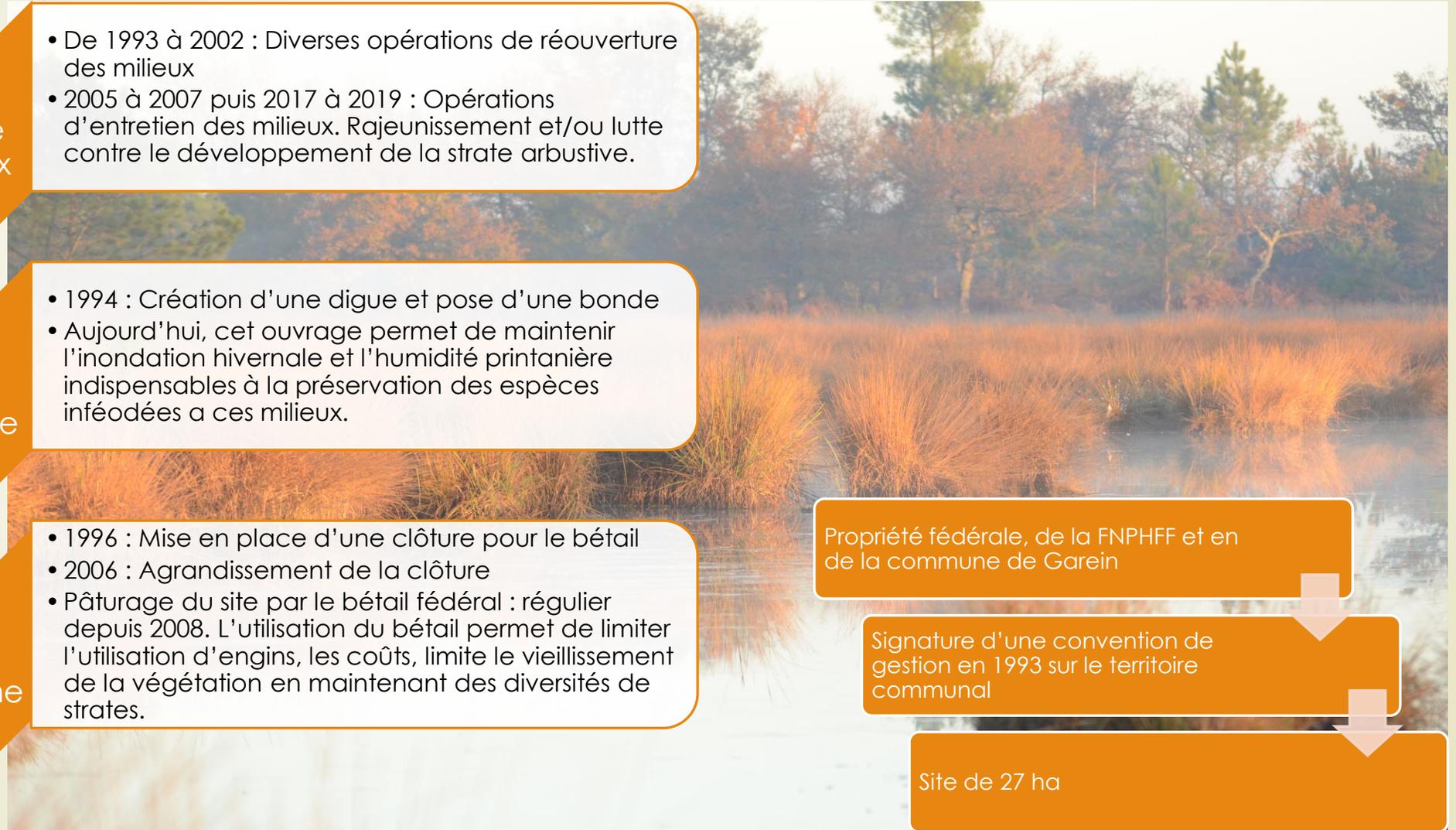
Eco-pastoralisme

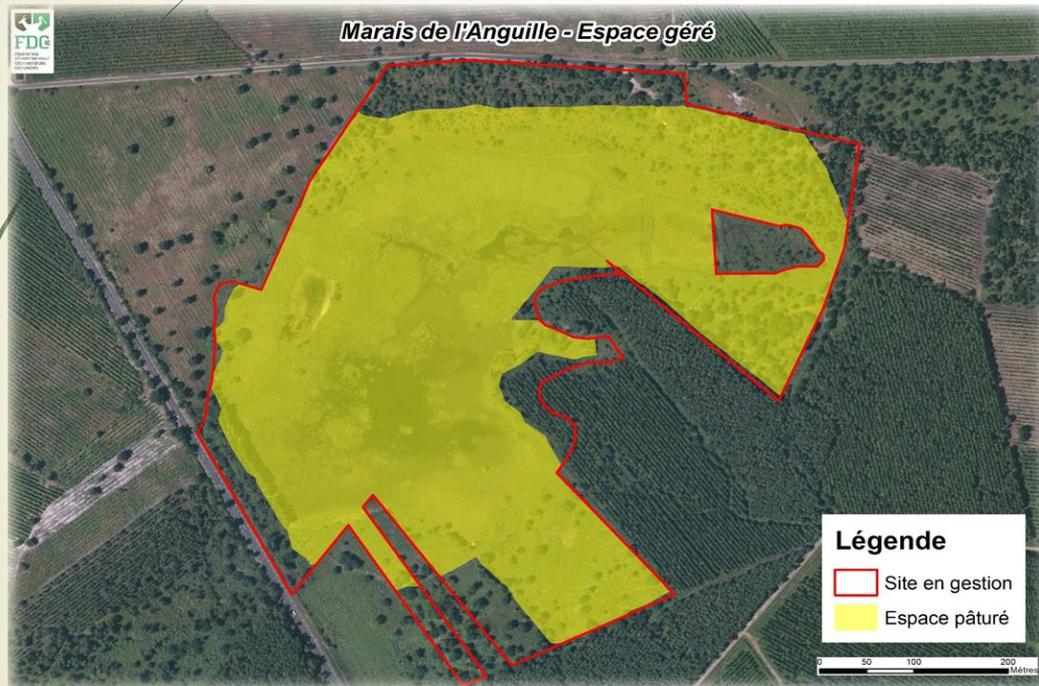
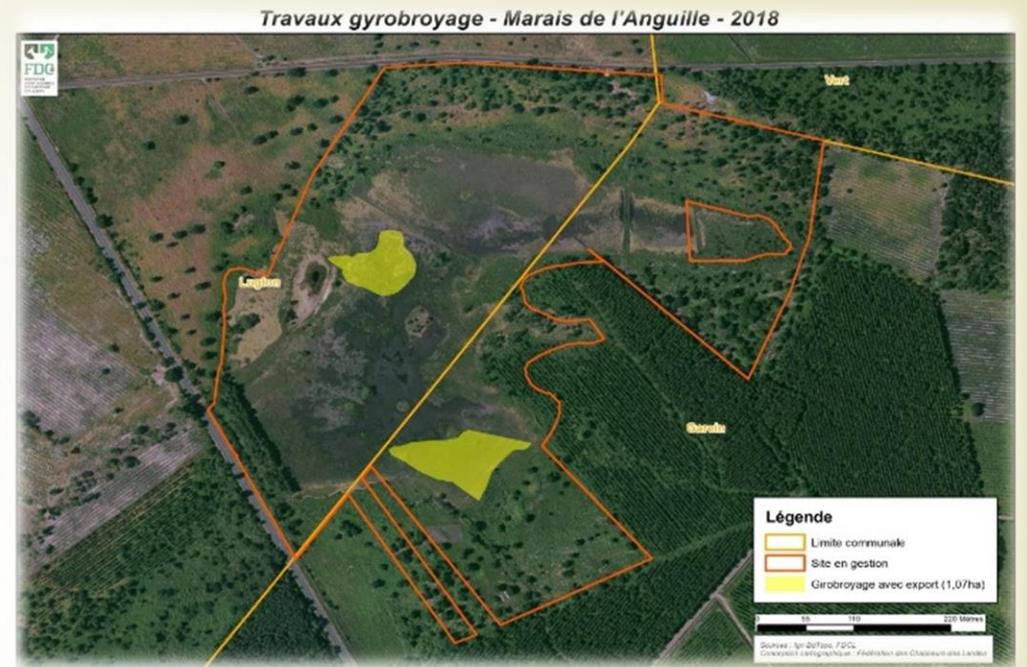
- 1996 : Mise en place d'une clôture pour le bétail
- 2006 : Agrandissement de la clôture
- Pâturage du site par le bétail fédéral : régulier depuis 2008. L'utilisation du bétail permet de limiter l'utilisation d'engins, les coûts, limite le vieillissement de la végétation en maintenant des diversités de strates.

Propriété fédérale, de la FNPFF et en de la commune de Garein

Signature d'une convention de gestion en 1993 sur le territoire communal

Site de 27 ha





Le marais de l'Anguille : Diagnostic écologique

Faune



- Avifaune (71 espèces)
26 patrimoniales
- Odonate (30 espèces)
9 patrimoniales
- Lépidoptère (17 espèces)
2 patrimoniales
- Hétérocères (41 espèces)
- Orthoptère (15 espèces)
1 patrimoniale
- Reptile (6 espèces)
4 patrimoniales
- Amphibien (7 espèces)
3 patrimoniales
- Mammifère (5 espèces)
1 patrimoniale

Flore



- Unité de végétation (? habitats)
? patrimoniales
- Espèce végétale (58 espèces)
9 patrimoniales



Résultats

58 espèces floristiques

192 espèces faunistiques

55 espèces patrimoniales

10 espèces du Top Nature 40

Grue cendrée

Leucorrhine à front blanc

Fadet des laïches

Cistude d'Europe

Rainette Ibérique

Campagnol amphibie

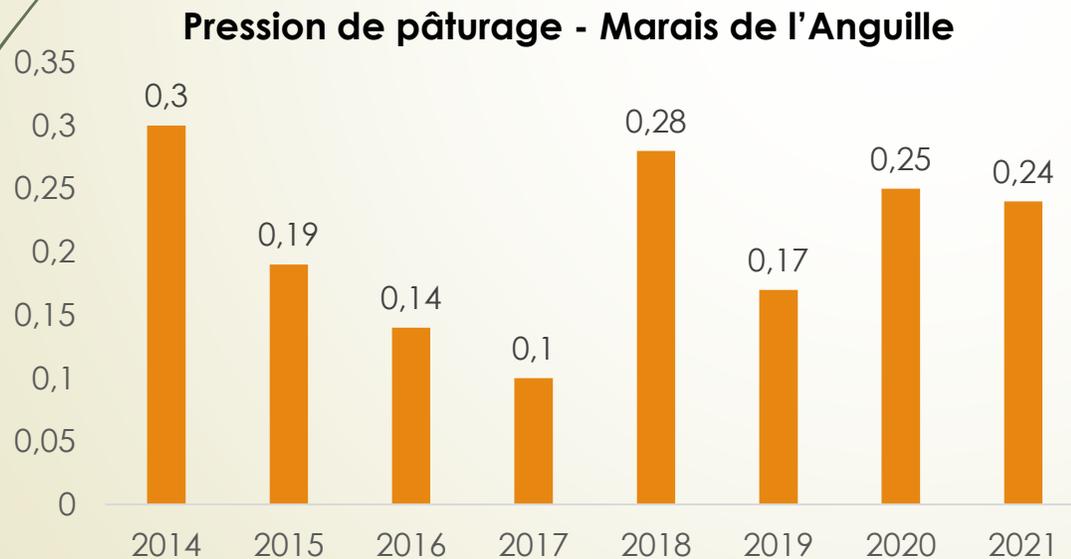
Faux-cresson de thore

Espèces du
Top Nature 40

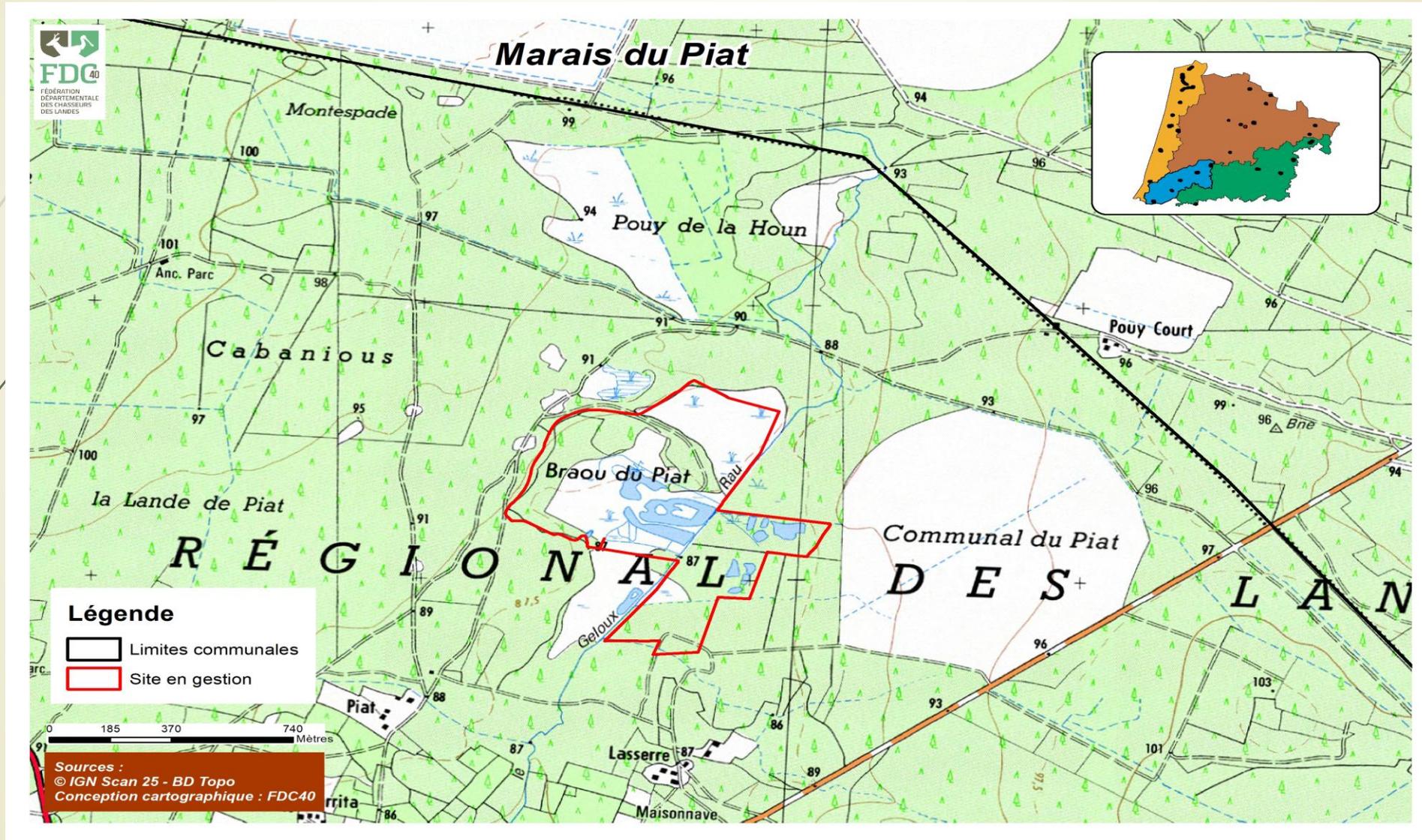
Le marais de l'Anguille : Eco-pastoralisme

De 2001 à 2014, diverses expérimentations de races.

Depuis 2014 utilisation de la vache Marine landaise, race locale menacée d'extinction. Troupeau fédéral conservatoire. Maitrise quasi parfaite de la pression de pâturage.



Le marais du Piat



Le marais du Piat : Opérations de gestion

Ouverture des milieux

- 1983 : Création d'une platière pour les limicoles
- 1992 à 1993 : Incinération d'îlots de végétation
- 2000 à 2007, 2012, 2015 puis 2017 à 2019 : Diverses opérations d'entretien des milieux. Rajeunissement et/ou lutte contre le développement de la strate arbustive.

Réseau hydraulique

- 1978/1979 : Création de plans d'eau
- 1982/1983 : Agrandissement des plans d'eau
- Aujourd'hui, ces plans d'eau artificiels permettent la reproduction du Brochet Aquitain et la préservation d'espèces inféodées à ces milieux.

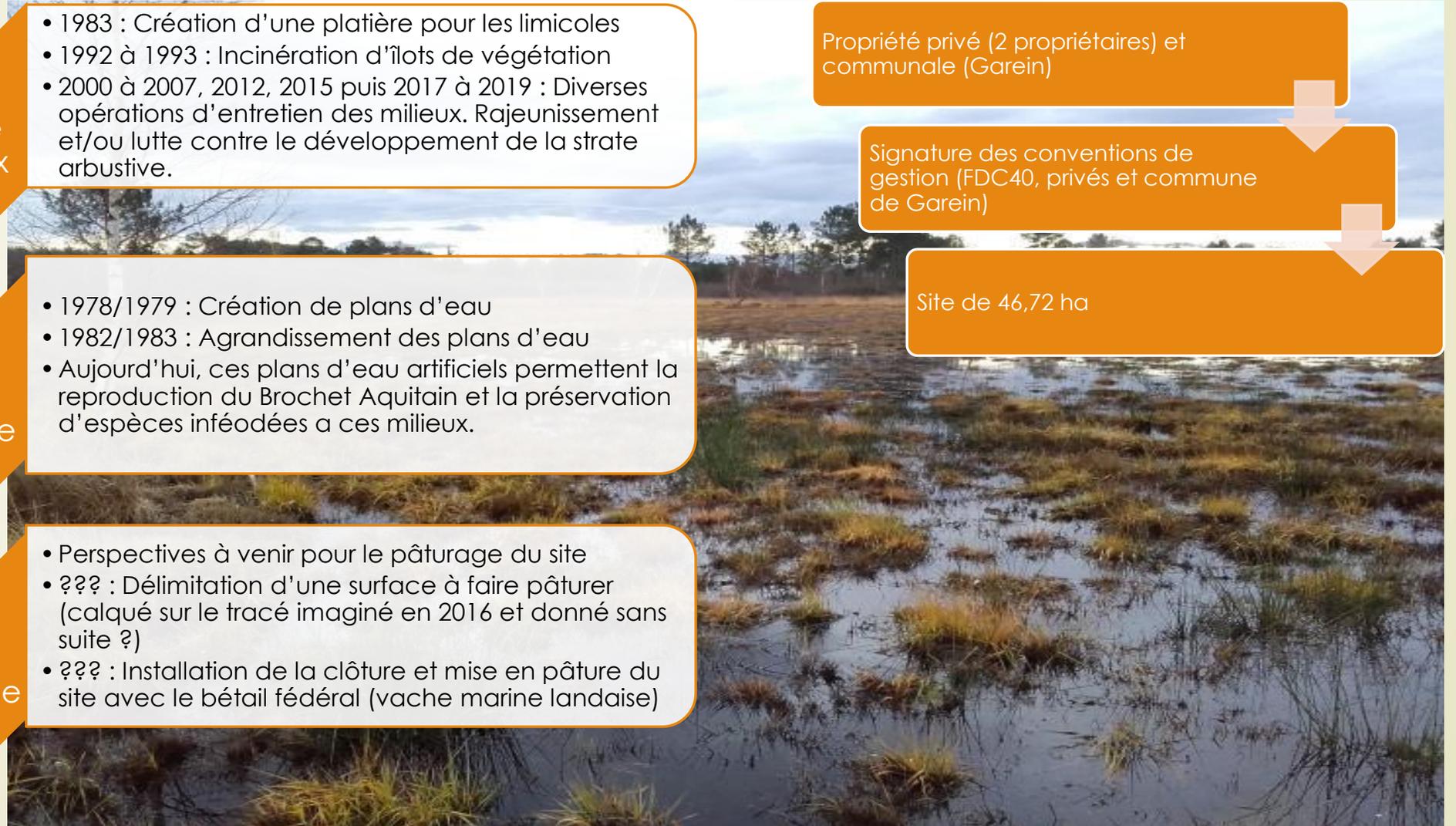
Eco-pastoralisme

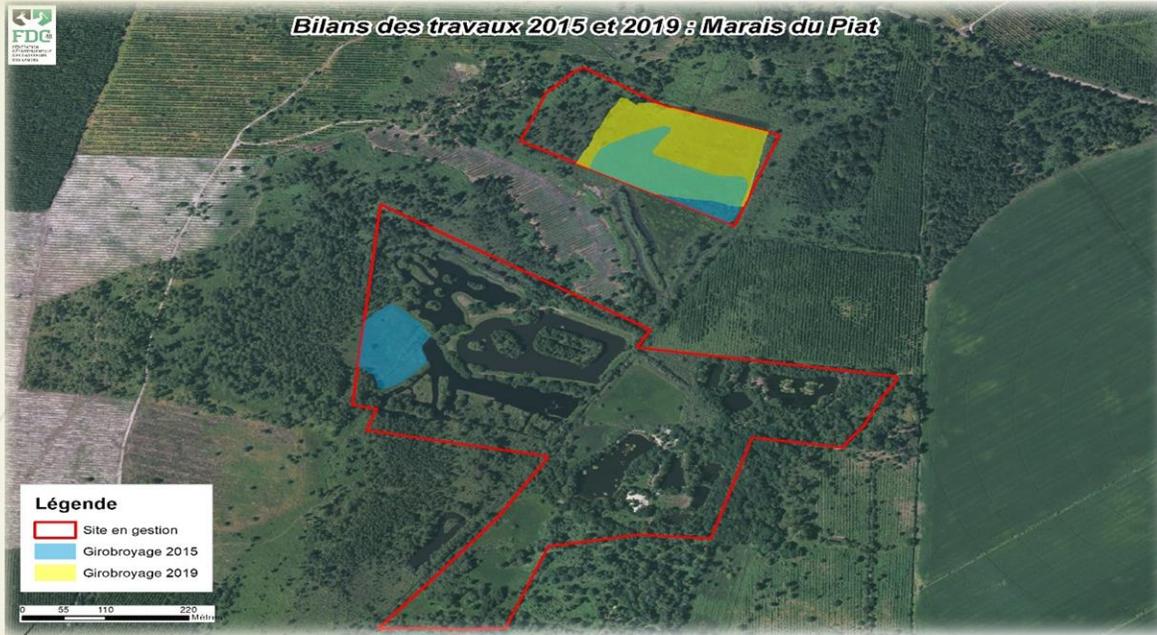
- Perspectives à venir pour le pâturage du site
- ??? : Délimitation d'une surface à faire pâturer (calqué sur le tracé imaginé en 2016 et donné sans suite ?)
- ??? : Installation de la clôture et mise en pâture du site avec le bétail fédéral (vache marine landaise)

Propriété privé (2 propriétaires) et communale (Garein)

Signature des conventions de gestion (FDC40, privés et commune de Garein)

Site de 46,72 ha





Le marais du Piat : Diagnostic écologique

Faune

- Avifaune (39 espèces)
16 patrimoniales
- Odonate (23 espèces)
3 patrimoniales
- Lépidoptère (24 espèces)
2 patrimoniales
- Orthoptère (28 espèces)
4 patrimoniales
- Reptile (6 espèces)
4 patrimoniales
- Amphibien (6 espèces)
2 patrimoniales
- Mammifère (11 espèces)
3 patrimoniales
- Faune piscicole (5 espèces)
1 patrimoniale

Flore

- Unité de végétation (16 habitats)
9 patrimoniales
- Espèce végétale (50 espèces)
6 patrimoniales



Espèces du
Top Nature 40

Résultats

50 espèces floristiques

140 espèces faunistiques

41 espèces patrimoniales

7 espèces du Top Nature 40

Grue cendrée

Leucorrhine à front blanc

Fadet des laïches

Cistude d'Europe

Couleuvre verte et jaune

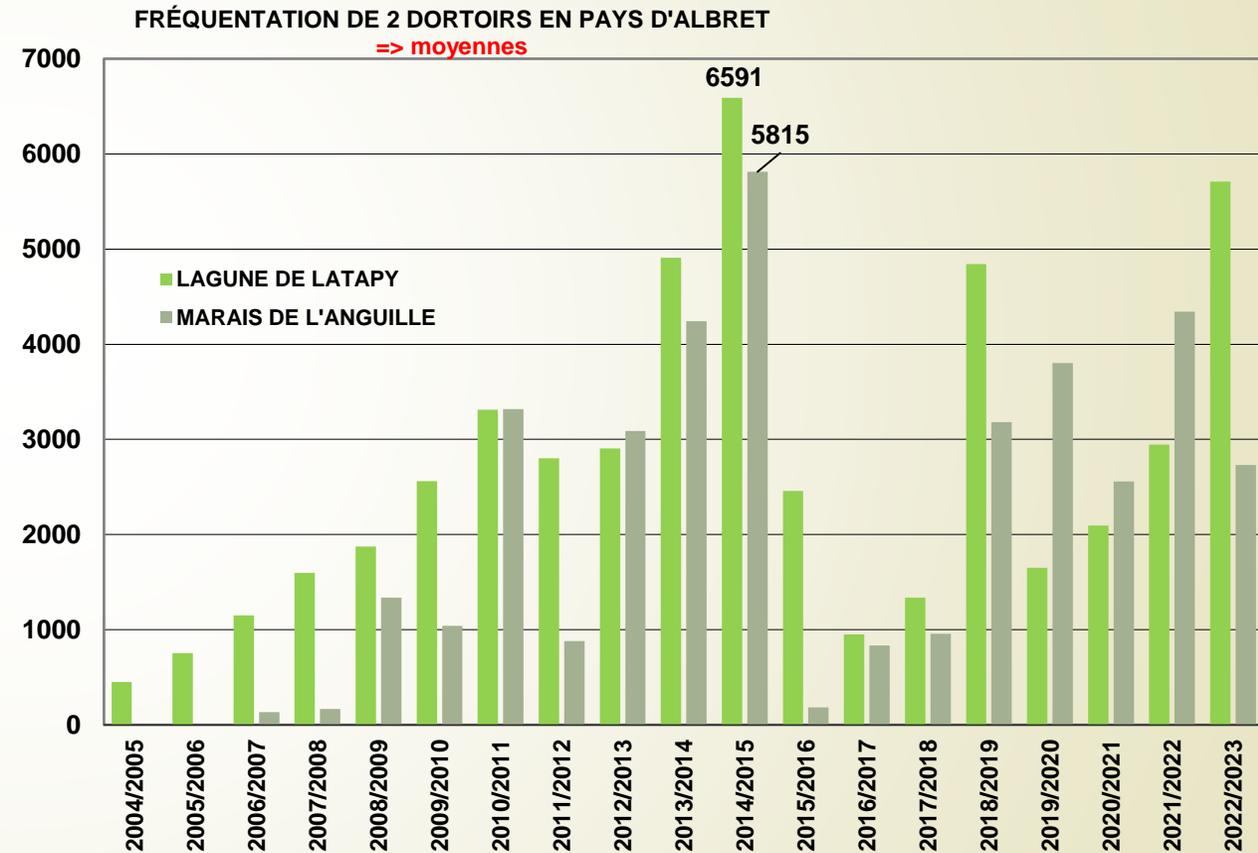
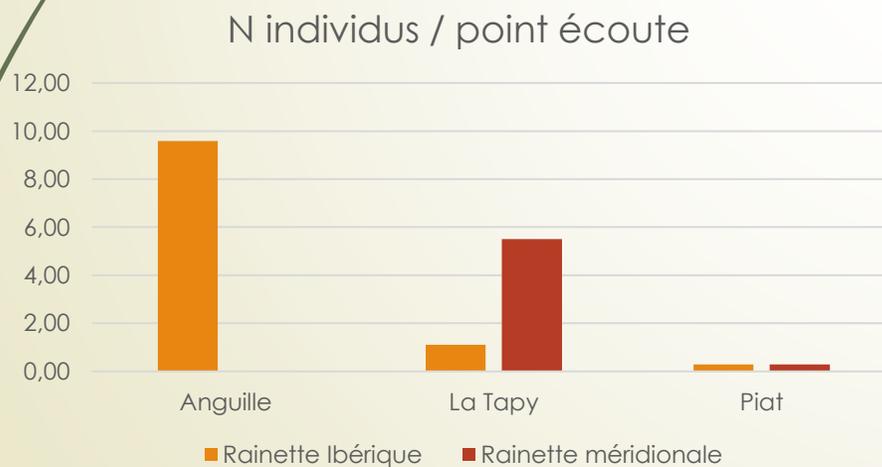
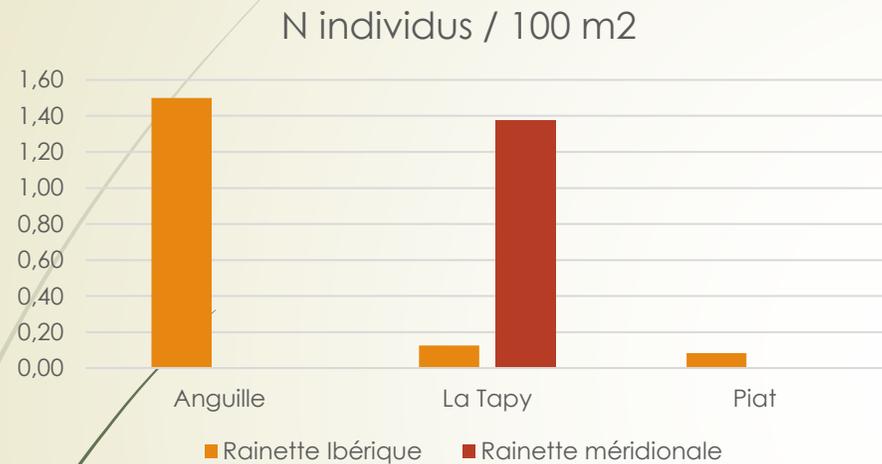
Campagnol amphibie

Rainette ibérique

Le marais du Piat : Eco-pastoralisme (perspectives)

1. Pas de pâturage jusqu'à aujourd'hui
2. Interventions mécaniques plus fréquentes et plus coûteuses
3. Mettre en place du pâturage sur le site ?
4. Périmètre à étudier ?

Les amphibiens et l'hivernage de la Grue cendrée



Récapitulatif financier

Acteurs	Marais du Piat		Marais de l'Anguille		Lagune de Latapy	
FDC40	52 430,96 €	50,79%	85 680,12 €	60,45%	54 332,64 €	59,55%
CD40	12 701,51 €	12,30%	14 015,72 €	9,89%	9 225,59 €	10,11%
Région NA	12 701,51 €	12,30%	14 015,72 €	9,89%	9 225,59 €	10,11%
Agence de l'eau Adour-Garonne	25 403,02 €	24,61%	28 031,44 €	19,78%	18 451,18 €	20,22%
Total	103 237,00 €	100,00%	141 743,00 €	100,00%	91 235,00 €	100,00%

Enjeux



Sites typiques de la haute lande et du Pays d'Albret, complémentaires entre eux



Sites d'importance pour l'accueil de l'avifaune hivernante et nicheuse, la Loutre d'Europe, les odonates, les reptiles, les amphibiens et le brochet



Sites d'importance pour la conservation des zones humides et de la mosaïque d'habitats abritant des espèces végétales patrimoniales.



Point 1

Zones humides typiques des marais de la haute lande à préserver

Patrimoine environnementale et paysager rare

Présence d'espèces inféodées à ce type de milieux

Point 2

Dortoirs importants pour la Grue cendrée

Milieux favorisant l'hivernage des bécassines des marais

Zones de reproduction avérée pour le Brochet Aquitain

Point 3

Présence d'habitats de fort intérêt patrimonial à préserver

Présence d'habitats typiques des milieux forestiers lagunaires

Les enjeux présentés sont généraux. Ils permettent de visualiser les 3 grands axes sur lesquels la Fédération souhaite se pencher afin de préserver la diversité paysagère, faunistique et floristique des sites.



Objectifs

OLT 1 : Maintenir et optimiser l'état de conservation de la mosaïque d'habitats			
Objectifs opérationnels			Code lettre
Favoriser et/ou accompagner la dynamique des habitats (OOP 1)			
Acquérir les connaissances relatives au patrimoine naturel et au milieu physique des réserves nécessaires à la bonne compréhension de leur fonctionnement global (OOP2)			T A P
OLT 2 : Maintenir l'état de conservation et optimiser la dynamique évolutive des espèces animales et végétales			
Objectifs opérationnels			Code lettre
Mettre en œuvre une gestion adaptée aux exigences biologiques des espèces (OOP3)			
Conserver, restaurer et suivre la dynamique évolutive des espèces animales et végétales à très forte valeur patrimoniale (OOP4)			T A P
Améliorer les connaissances du patrimoine naturel afin d'adapter les modes de gestion (OOP5)			
Surveiller et mettre en œuvre des opérations de régulation afin de lutter contre les déséquilibres biologiques causés par des espèces exogènes et / ou invasives et / ou impactantes (OOP6)			
OLT 3 : Améliorer la reconnaissance des sites et de leurs enjeux par les publics/acteurs			
Objectifs opérationnels			Code lettre
Organiser la visite des RCFS et de ses richesses aux différents publics dans le respect de la sensibilité et de la réglementation des réserves (OOP7)			
Faire des réserves un lieu privilégié d'éducation à l'environnement, d'échanges et de valorisation des connaissances (OOP8)			T A P
Réaliser des outils pédagogiques divers et développer des supports de communication (OOP9)			
Développer des partenariats avec les usagers du territoire et les acteurs locaux (OOP10)			
OLT 4 : Assurer la gestion courante des différentes zones humides			
Objectifs opérationnels			Code lettre
Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures, équipements et du matériel des sites (OOP11)			
Assurer le suivi des troupeaux de vaches marines Landaises (OOP12)			T A -
Assurer la gestion globale des sites (OOP13)			

Objectifs de gestion : Lagune de Latapy

Opérations de gestion prioritaire

- ▶ Entretien des landes humides, communautés à hautes herbes, moliniaies et communautés amphibiennes
- ▶ Accompagner la dynamique évolutive des fruticées et des boisements divers tels que les bétulaies et/ou chênaies
- ▶ Préserver les bois morts pour la nidification des picidés
- ▶ Poursuivre le programme de suivi du Brochet Aquitain
- ▶ Engager un inventaire spécifique des sites de ponte de la Cistude d'Europe,
- ▶ Restaurer les couloirs d'approche les plus proches de la lagune
- ▶ Développer des animations et des projets pédagogiques à destination des scolaires et du grand public, et avec des partenaires,
- ▶ Développer les contacts avec la presse et autres médias, pour promouvoir le travail des différents acteurs dans la sauvegarde de ces sites exceptionnels,

Objectifs de gestion : Marais de l'Anguille

Opérations de gestion prioritaire

- ▶ Assurer le bon fonctionnement de l'ouvrage hydraulique afin de répondre aux exigences des habitats et des espèces,
- ▶ Favoriser la dynamique des landes humides évoluées,
- ▶ Conserver les formations de touradons de molinie inondable,
- ▶ Favoriser le maintien, le développement d'herbiers autochtones,
- ▶ Réaliser ponctuellement du gyrobroyage sur les zones tourbeuses dégradées afin de favoriser la dynamique des gazons amphibies et des milieux de bas marais,
- ▶ Réaliser un suivi des espèces botaniques remarquables,
- ▶ Faire aboutir le projet de construction d'un observatoire,
- ▶ Développer des animations et des projets pédagogiques à destination des scolaires et du grand public, et avec des partenaires (graine de forêt).

Objectifs de gestion : Marais du Piat

Opérations de gestion prioritaire

- ▶ Favoriser la dynamique des landes humides évoluées,
- ▶ Conserver les différents boisements de valeur telle que les bétulaies ou les chênaies, favorables à l'hivernage et à la reproduction de certaines espèces de passereaux,
- ▶ Réaliser du gyrobroyage sur les zones tourbeuses dégradées afin de favoriser la dynamique des gazons amphibies et des milieux de bas marais,
- ▶ Développer la stratégie du pâturage du site par le bétail afin de favoriser la dynamique végétale.

